



CADRE DE RÉFÉRENCE

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL – TERITOIRE DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY

1- Objectifs de la politique

Objectif général

Dans une optique de développement durable et en tenant compte des inégalités sociales de santé, la politique vise à soutenir le plein épanouissement des personnes et des communautés, en valorisant la richesse sociale et culturelle du territoire et en misant sur le développement local et territorial.

Objectifs spécifiques

- Déterminer les grandes orientations en développement social, afin de réaliser un ensemble d'actions stratégiques, visant à améliorer les conditions de vie et le développement du potentiel des personnes, des communautés et du territoire dans son ensemble.
- Assurer une plus grande cohérence entre les différentes politiques, chantiers, stratégies et planifications du territoire.
- Mobiliser l'ensemble des forces vives de la MRC autour de cibles communes afin de stimuler les collaborations et de favoriser l'arrimage et la mise en commun des actions.
- Se mobiliser afin de mieux répondre collectivement aux enjeux de développement social présents et à venir sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.
- Mettre en commun les ressources et les capacités d'agir des différents partenaires, au service du développement social.
- Faire face à plusieurs enjeux de développement social sur le territoire, identifiés par les parties prenantes.
- · Assurer une meilleure cohérence des actions par l'utilisation efficiente des ressources, et faciliter l'accès des citoyennes et citoyens aux ressources et aux services.







2- Définition du développement social

Dans une optique de développement durable et de pérennisation pour les générations futures, le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés et à l'échelle locale et territoriale, de conditions qui permettent d'assurer l'équité sociale, favorisant le plein épanouissement et l'inclusion de toutes les personnes, l'essor de chaque communauté et la progression de l'ensemble de la collectivité. Il est indissociable de son caractère culturel, écologique, économique, éducationnel et politique.

3- Les fondements du développement social

Ouverture

Dans un souci d'équité et afin de favoriser la participation sociale et l'inclusion de tous, les besoins et particularités des individus et des communautés sont tenus en compte, qu'elles soient rurales ou urbaines. L'ouverture nous incite à porter une attention particulière à certains groupes présentant des besoins particuliers.

Engagement individuel et collectif

L'engagement des personnes, des organisations, des partenaires et des communautés est vu comme une condition essentielle au développement social.

L'engagement et la mobilisation sont suscités par la reconnaissance du pouvoir d'agir et de décider des personnes, des organisations, des partenaires et des communautés, en ce qui a trait à leurs conditions culturelles, sociales, économiques, environnementales, politiques, de santé et d'éducation.

Fierté

La fierté est à la base du fort sentiment d'appartenance de la population et des organisations à leur milieu. Elle réfère à la valorisation d'une identité collective ancrée dans le territoire, riche de son patrimoine et de son histoire, et résolument tournée vers son avenir.

La beauté des paysages naturels ainsi que le leadership de la population à occuper et habiter ce territoire dépassent ses frontières et teintent la qualité de l'accueil réservé aux visiteurs et nouveaux arrivants.

<u>Vitalité et dynamisme</u>

Le développement à échelle humaine au niveau territorial crée la vitalité et le dynamisme de chaque communauté. Le développement local permet à chaque communauté de participer au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer sa qualité de vie.

Table des partenaires en santé et qualité de vie Domaine-du-Roy





C'est par la reconnaissance de la contribution de chaque communauté que la vitalité et le dynamisme sont favorisés et encouragés sur l'ensemble du territoire.

4- Champs d'intervention

Les champs d'intervention du développement social :

- <u>1. Les groupes</u> : famille, petite enfance, jeunes, femmes, hommes, personnes migrantes et immigrantes, aînés, communautés des premières nations, personnes vivant avec un handicap ou une maladie.
- 2. Les territoires : l'ensemble du territoire de la MRC, le territoire de chaque municipalité.
- <u>3. Les systèmes</u> : santé, communautaire, municipal, emploi, éducation, développement local, cadre et milieu de vie, économie sociale.

4. Les thématiques spécifiques dans DDR:

Services de proximité, développement local et transport collectif

Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et sécurité alimentaire

Ouverture, inclusion, renforcement du tissu social et participation citoyenne

Saines habitudes de vie, santé mentale positive et vieillissement actif

Développement des compétences et persévérance scolaire

5- Les approches privilégiées

Une approche intersectorielle

L'approche intersectorielle réfère à une action qui mobilise et engage de façon continue des acteurs issus de différents secteurs d'interventions pour mettre en place des actions complémentaires et ainsi, agir sur une situation complexe visant à satisfaire, d'un commun accord, les besoins identifiés.

Une approche de développement intégré

L'approche de développement intégré soutient que tous les enjeux reliés au développement culturel, économique, social, et environnemental sont intégrés pour permettre aux citoyens et aux citoyennes une meilleure qualité de vie. Les interventions sont donc planifiées et structurées pour agir sur tous ces aspects de façon simultanée.







Une approche de développement durable

L'approche de développement durable assure un développement qui permet de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Elle tient en compte non seulement le développement social, mais aussi économique et environnemental.

Une approche de développement du pouvoir d'agir des communautés

L'approche de développement des communautés favorise un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les citoyens et citoyennes et les organisations d'un milieu visant l'amélioration des conditions de vie. Cette approche d'empowerment des personnes, favorise la mise à contribution des individus, groupes, organisations et collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de changements adaptés à leur réalité et à leurs aspirations.

6- Mécanisme de suivi

Le mécanisme de suivi visera à favoriser la mobilisation et la contribution des individus, des communautés locales, des organisations et des partenaires intersectoriels intervenant sur le territoire, dans le but de conseiller et d'orienter la *Table des partenaires en santé et qualité DDR*, la *MRC du Domaine-du-Roy* dans le cadre de sa vision stratégique ainsi que chacune des municipalités, en termes de priorités stratégiques en développement social et en développement du pouvoir d'agir des communautés, puis, planifier et soutenir la réalisation des actions qui en découlent.